

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRIE
DE
TREGUNC**

L'an deux mille seize, le quinze novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUOT Dominique - LE GAC Muriel – FLOCH ROUDAUT Rachel – DION Michel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia – ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – LE MAREC Vincent - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane - NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – GUYON Yoann

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom :
- Sylvie VERGOS à Valérie VOISIN

Absents :

Pascal CHARPENTIER - BANDZWOLEK Brigitte - CANTIE René – SINGUIN DANIELOU Gisèle – LE GUILLOU Marthe

Date de convocation : 8 novembre 2016

Anita JOULAIN est nommée secrétaire de séance

**CREATIONS DE
POSTES ET
MODIFICATION
DU TABLEAU DES
EFFECTIFS DU
PERSONNEL**

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 24

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois

Monsieur Le Maire, expose que pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et de l'organisation des services, il est proposé de modifier de tableau des effectifs du personnel communal comme suit :

1) Création d'un poste de technicien principal 2ème classe à temps complet suite à réussite du concours

Suite à la réussite du concours de technicien principal 2ème classe d'un agent titulaire occupant le poste de directeur adjoint des services techniques, le Maire propose la création d'un emploi de Technicien Principal 2ème classe, à temps complet à compter du 1er décembre 2016.

L'agent occupant le poste de directeur adjoint des services techniques serait ainsi nommé sur ce grade au 1er décembre 2016.

Le poste correspondant au grade précédent sera supprimé ultérieurement après consultation des instances paritaires du personnel.

2) Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet

Afin d'assurer les missions dévolues aux services techniques et du fait du départ à la retraite d'un agent titulaire au 1er décembre 2016, il est proposé de procéder à la titularisation au 1er décembre 2016 d'un agent employé pendant 3 ans sous contrat d'avenir au sein des services techniques sur un poste d'agent technique polyvalent.

Cet agent bénéficie actuellement d'un contrat à durée déterminée qui se termine le 30 novembre 2016.

Afin de permettre cette titularisation sur un poste permanent, libéré du fait du départ à la retraite d'un agent titulaire, il convient de créer un poste au grade d'adjoint technique 2ème classe à temps complet.

Le poste libéré par l'agent titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite, correspondant à un grade supérieur, sera supprimé ultérieurement après consultation des instances paritaires du personnel.

Ayant entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances, du développement économique et du personnel lors de sa réunion du 25 octobre 2016,

Avec 24 voix pour,

Le Conseil municipal adopte cette modification du tableau des effectifs ci-annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 15 novembre 2016
LE MAIRE
Olivier BELLEC

